Accusé de réception en préfecture 077-217703792-20240209-DEL-2024-16-DE Date de télétransmission : 12/02/2024 Date de réception préfecture : 12/02/2024

VILLE DE PROVINS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU VENDREDI 9 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi 9 février à 19h, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaient présents	M. LAVENKA, M. JEUNEMAITRE, Mme CANAPI, M. PATRON, Mme PRADOUX, M. MARCHAND, Mme BAALI-CHERIF, M. PERRINO, Mme RAMEAUX, Mme ROUVEYRE, Mme MARTIN, Mme CAMUSET, M. BENECH, M. GAUFILLIER, M. DEMAISON, Mme SPARACINO, Mme MAHIEU, M. VAUVRE, M. ROUSSEAU, M. GRAJQEVCI, M. RAFIK, Mme HOTIN-LETANG, Mme ENAMA, Mme MORIN, M. BOUDIGNAT, Mme PETROFFE, M. DELVAUX, Mme PINEAU-LUMONI, M. HAMMOUMI
Excusé(s) représenté(s)	M. JIBRIL, conseiller municipal, par M. LAVENKA Mme OCANA, conseillère municipale, par M. JEUNEMAITRE Mme DAMEME, conseillère municipale, par Mme CANAPI
Excusé(s) non Représenté(s)	M. PERCHERON
Absent(s)	1
Secrétaire de séance :	Mme HOTIN-LETANG

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	29.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	3.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	1.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 01.02.2024	

---0000000---

N° 2024.16

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

La séance continuant,

Le Maire expose au Conseil :

- Vu le projet de Budget primitif 2024 présenté par le Maire et qui comprend :
 - ⇒ le budget annexe de l'assainissement

Le Conseil Municipal, le Maire entendu et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : (32 voix "pour") :

- ⇒ D'adopter le budget annexe de l'assainissement 2024.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, Pour expédition conforme,

Le Maire,

Olivier LAVENKA

La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Mairie, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Acte déclaré exécutoire après affichage le 12 02 202 / réception à la Préfecture de Seine et Marne, le 12 02 202 /

ARRETE - SIGNATURES - VOTE DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT 2024

33 Nombre de membres en exercice:

Nombre de membres présents (1):

3 Nombre de suffrages exprimés :

Pour:

0

Contre:

VOTES:

Abstentions:

Date de la convocation : $\mathcal{A}^{ex} \not \downarrow_{\mathcal{W} \mathcal{N}^{ex}} \mathcal{P}_{\mathcal{A}}$

Accusé de réception en préfecture.

ONT-217703792-20240209-DEL-2024-16-Date de réception en préfecture.

Date de rélétransmission: 12/02/2024

Date de rélétransmission: 12/02/2024

Date de rélétransmission : 12/02/2024

Date de réception en préfecture.

DE PROPE Olivier LAVENKA

délibére par l'assamblée délibérante réunie en session ordinaire A Provins, le 302. 224

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfacture, le 12.02. 22 L.

et de la publication le ALOL BU

(1) ou représentés

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPA		L - VOTE DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT 2024	DE L'ASSAIN]	ISSEMENT 2	024
PRENOMS - NOMS POUR CONTRE	ABSTENTION	PRENOMS - NOMS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Olivier LAVENKA		Laurent DEMAISON	- Jakov v		
Eric JEUNEMAITRE		Virginie SPARACINO			
Marie-Pierre CANAPI		Isabelle MAHIEU			
Hervé PATRON		Wilfried VAUVRE	Mary		
Delphine PRADOUX		David ROUSSEAU			
François MARCHAND		Valentin GRAJQEVCI	5		
Chérifa BAALI-CHERIF		Marie DAMEME.	Mary		
Fabien PERRINO		Mohamed RAFIK	P		
Christine RAMEAUX		Julie HOTIN-LETANG	in the first		
Jocelye ROUVEYRE		Augustine ENAMA	7/-		
Josiane MARTIN Junta		Manon MORIN	Le de la		
Sylviane CAMUSET		Patrice BOUDIGNAT	W		
Jérôme BENECH		Frédérique PETROFFE	#		
Abdelhafid JIBRIL		Jean-Philippe DELVAUX			
Bruno PERCHERON - Ahaeul OACLUSE		Nkembi PINEAU-LUMONI	A		
Dominique GAUFILLIER		Anas HAMMOMI	A		
Josefa OCANA MILITAR		TOTAL	32		